

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adressés Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

73772

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : BENTALHA Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENTALHA MOHAMMED

Date de naissance :

1947

Adresse :

20 RUE D'AGER CASA BLANCA

Tél. : 06 15 73 99 68

Total des frais engagés : 2440,20 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

25/05/2021

Nom et prénom du malade :

BENTALHA Mohammed Age : 74

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

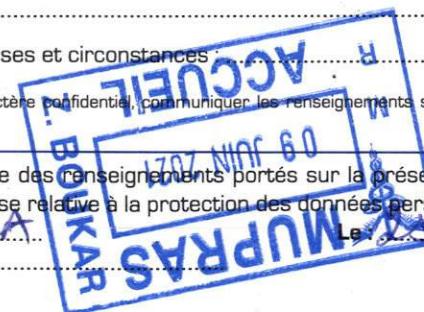
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA BLANCA

Le 05/05/2021

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/05/2011	3	ECU	350,00	Dr. LAILA BIJOU D'OURA Cardiologue Tél.: 06 62 07 89 82

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'ANNA LAHOU NABIL KHAKID 75 Place Oued El-Makhazine des 3 Rois (ex Place de Verdun) Casablanca Tel.: 0522 27 3849	25-05-2011	1190,20

## ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. LAILA BIJOU D'OURA Cardiologue Tél.: 06 62 07 89 82	25-05-2011	ETAT Hospital Universitaire Consultation Cardiologique	900,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

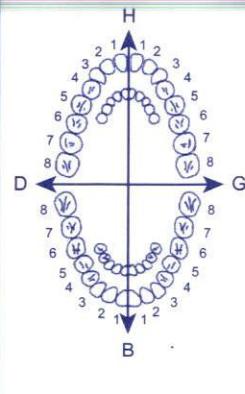
## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

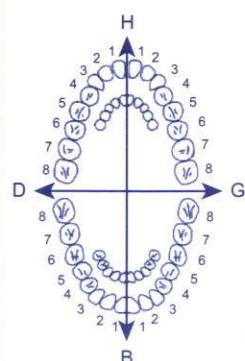
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



### (Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

## وصفة طبية

### Ordonnance

Casablanca, le :

25/05/2021

Mr Bentalla Mohammed.

1) Exagie 80/5 mg 1cpz Matin 29600x2  
 2) Tova 20 mg 1cpz Soir 10630x3  
 3) Endo respiratoire 100 mg 1cpz Nuit 2770x3  
 4) Nigo 20 11 Hale 3000s

PHARMACIE D'ANFA  
LAHOU NABIL KHALID  
75, Place Oued El-Makhazine  
des 3 Rois (ex: Place de Verdun)  
Tél.: 0522.27.48.49 - Casablanca

Dr. LAILA BOUZOUBA  
Cardiologue

Tél.: 06 62 07 89 82



مليغ  
LOT : 2051  
PER : 01/23  
PPV : 106,70 DH

Novartis  
PPV : 195,00 DH

ملع  
LOT : 2049  
PER : 08/22  
PPV : 106,70 DH

لغ  
LOT : 2049  
PER : 08/22  
PPV : 106,70 DH

Cardiospirine 100 mg/30cps O  
Acide acétysalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.  
6 118001 090280

Cardiospirine 100 mg/30cps O  
Acide acétysalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.  
6 118001 090280

Cardiospirine 100 mg/30cps O  
Acide acétysalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.  
6 118001 090280

# HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

## F A C T U R E

N° 60 105 / 2021 du 25/05/2021

Nom patient : **BENTALHA MOHAMMED**

Entrée 25/05/2021

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie 25/05/2021

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
ECHODOPPLER CARDIAQUE	1,00		900,00 Sous-Total	900,00 900,00
<b>Total Frais Clinique</b>				<b>900,00</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de :	
NEUF CENTS DIRHAMS	<b>Total</b>
	<b>900,00</b>

Encaissements		Total encaissé	Solde
			<b>900,00</b>

Hôpital Universitaire International  
Cheikh Khalifa  
Consultation Cardiologique

وصفة طبية  
Ordonnance

Casablanca, le :

25/05/2021

M<sup>me</sup> Bentalla Mohamed

El Houcine

Dr. LAILA BOZOUBA  
Cardiologue  
Tél : 052 97 89 92

# HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

## F A C T U R E

N° 60 014 / 2021 du 25/05/2021

Nom patient : **BENTALHA MOHAMMED**

Entrée 25/05/2021

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie 25/05/2021

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
- Consultation avec électrocardiogramme	1,00		350,00	350,00
			Sous-Total	350,00
<b>Total Frais Clinique</b>				<b>350,00</b>

*Arrêtée la présente facture à la somme de :*

TROIS CENT CINQUANTE DIRHAMS

**Total 350,00**

Encaissements					Total encaissé	Solde
						<b>350,00</b>

Consultation avec électrocardiogramme  
Hôpital Universitaire Ibn Khalifa  
Casablanca

Id : BENTAH HA  
Indéfini --- Indéfini  
Taille : 0 cm Poids : 0 kg TA : 0/0 mmHg

Méd. :  
Technicien :  
Commentaires :

25/05/2021 13:55:16

FC: 53 bpm       $R_{v5-e}/S_{v1}$  : 2.32/0.73 mV  
PR: 126 ms      Sok-Lyon : 3.05 mV  
QRS: 80 ms      Axe: 151/-3/99 °  
QT/QTcH: 432/420 ms  
QTcB: 406 ms  
QTcF: 415 ms

Rythme sinusal

--- Interprétation effectuée sans connaître l'âge/sexe du patient ---  
Anomalie ST-T latérale peut être secondaire à ischémie du myocarde  
ECG abnormal

Th 12H 164

\*RAPPORT NON CONFIRMÉ\*



Dép. :

25mm/s 10mm/mV LP:25Hz AC:50Hz Cardioline ECG2005 v.2.11.7693

SERVICE MEDICAL DE CARDIOLOGIE  
TEL DIRECT: 0529 050 234

Casablanca le 25/05/2021

Information patient

Nom et Prénom: MR BENTALHA MOHAMMED

MEDECIN TRAITANT : Dr. L.BOUZOUBA

COMPTE RENDU D'ECHOCARDIOGRAPHIE

- VG non dilaté, siège d'une hypertrophie à prédominance septale, de bonne contractilité globale et segmentaire, FEVG : 61 %. sans thrombus intra VG ni anévrisme.
- Profil mitral normal , PRVG normales E/A : 1.06 , E/E' : 8.5
- Massif auriculaire non dilaté, libre d'échos, SIA intact.
- Valves mitrales fines, de cinétique correcte, fuite mitrale minime, sans sténose.
- Valves aortiques à 3 cusp, fines, sans fuite ni sténose.
- Cavités droites non dilatées, de bonne fonction systolique du VD, S' : 21 cm/s, TAPSE : 25 mm.
- IT minime, PAPs :  $20 + 5 = 25$  mmHg, TAP : 100msec, voie pulmonaire libre.
- VCI non dilatée, bien compliant.
- Péricarde sec.
- Aorte ascendante et aorte horizontale de taille correcte.

Conclusion :

Cardiopathie hypertensive de bonne fonction systolique du VG  
FEVG : 61 % en SB, PRVG normales.

Pas de valvulopathie mitro-aortique significative.

Bonne fonction du VD, pas d'HTP

N.B : surcharge athéromateuse des TSAo associée à des plaques non significatives de l'axe carotidien gauche.

DR. LAÏLA BOUZOUBA  
Cardiologue  
TÉL : 06 62 07 89 82